

QUARTIER PEYLANNE



Depuis le début du mandat, la proximité avec les Talençaises et les Talençais est l'une de mes priorités. Maire en Direct, 100 kilomètres, permanences des élus de secteur, Parlons Vie Parlons Ville... Autant d'occasions pour dialoguer et échanger ensemble.

Je suis heureux de voir que vous êtes toujours nombreux à participer à ces échanges autour des sujets qui animent votre ville et vos quartiers.

Ce document vous permettra de retrouver les informations principales mais aussi les questions qui ont été posées lors de la dernière réunion de votre quartier et les réponses qui ont été apportées.

Sachez que votre adjointe de quartier ainsi que votre élu de secteur se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Les services de la Ville sont également là pour vous accompagner dans votre quotidien. Ainsi, n'hésitez pas à contacter Allo Talence. Cette plateforme municipale de proximité vous apportera les informations dont vous avez besoin dans les 72h suivant votre demande.

À très bientôt.

Emmanuel Sallaberry
Maire de Talence

“
Pour la 8^{ème} année
consécutive, nous
n'augmenterons pas
les taux d'imposition
votés pas la Ville
”



— Votre adjointe de quartier —

Jacqueline CHADEBOST

Adjointe de quartier

Lycée, Peylanne, Plume la Poule
conseil.communal3@talence.fr



— Votre élu de secteur —

Christian PENE

Élu de secteur **6**

Peylanne, Plume la Poule

c.pene@talence.fr

05 56 84 34 60

Retrouvez les prochaines dates des permanences sur :
www.talence.fr/je-participe/permanence-des-elus-de-secteur



— LE QUARTIER, À LA LOUPE —



61 hectares



4060 habitants

Comité de quartier
peiro.dominique@laposte.net

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Une anomalie à signaler ?

Contactez Allo Talence pour une prise en charge rapide, un suivi personnalisé et une réponse sous 72h ouvrées.

1 SERVICE, 3 POINTS D'ACCÈS :

Accueil dans le hall d'entrée de l'Hôtel de ville

Accueil téléphonique : **05 56 84 34 84**

du lundi au vendredi de 9h à 18h

Par mail : allo@talence.fr



Parlons
VILLE
Parlons
VIE

VOS QUESTIONS

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu de réunion sur

QUELQUES PROJETS À TALENCE ET DANS VOTRE QUARTIER



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE PEYLANNE

Le programme de réaménagement de sept places de la Ville, partie intégrante du plan Vert chez vous, se poursuit. Les travaux de la place Emile Zola ont été inaugurés en février et ceux de la place 14-18 se terminent.

Dans votre quartier, la place Peylanne a également fait l'objet d'aménagements concertés et ses travaux ont été récemment livrés. Elle sera inaugurée en mai.



LA PLAINE DES SPORTS

Plusieurs projets d'envergure seront finalisés dans les prochains mois et viendront par exemple étoffer l'offre de la plaine des sports de Thouars avec la rénovation du stade nautique Henri Deschamps l'ouverture d'un Pôle administratif et sportif, doté d'un dojo et de pistes d'athlétisme indoor, à côté du stade Pierre-Paul Bernard flambant neuf ou encore l'aménagement d'un skatepark paysager. Retrouvez au verso de ce document les grandes projets qui feront l'actualité talençaise en 2023.

VOTRE MÉMO PROPRETÉ



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les services de Bordeaux Métropole.

Pour toute question, contactez Bordeaux Métropole : **0 800 22 21 20**



BAC VERT RECYCLAGE

- ✓ Collecte une fois par semaine : **MERCREDI**

Attention, depuis janvier 2023, Tous les papiers et tous les emballages sont désormais valorisés.

Retrouvez le détail des consignes de tri sur :

bordeaux-metropole.fr/dechets

INFOS PRATIQUES

- Collecte à partir de 5h30
- Sortir son bac la veille au soir et le rentrer le matin

BAC GRIS ORDURES MÉNAGÈRES

- ✓ Collecte deux fois par semaine

- ✓ Deux périodes possibles selon le secteur :

**LUNDI / JEUDI
OU MARDI / VENDREDI**

Pour connaître votre secteur de ramassage, rendez-vous sur :

www.talence.fr/gestion-dechets



VERRE

- ✓ En apport volontaire aux bornes prévues à cet effet

➤ Voir sur www.talence.fr/gestion-dechets



DÉCHETS À RISQUES

- ✓ Dans un véhicule spécialement aménagé stationné tous les derniers mercredis du mois :

➤ Le matin de 10h à 13h place de l'Église

➤ L'après-midi de 16h à 19h sur le parking du stade nautique H. Deschamps



BRANCHAGES

- ✓ Avec la collecte en porte-à-porte assurée par la Ville

➤ + d'infos sur www.talence.fr/dechets-verts

BENNES

DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS



Pour connaître votre numéro de secteur et le calendrier de ramassage des bennes mobiles, rendez-vous sur :

www.talence.fr/bennes-mobiles

Horaires des bennes mobiles :

8h-18h de septembre à juin - 8h-15h en juillet et août

ENCOMBRANTS

AYEZ LE RÉFLEXE DÉCHETTERIE !

- Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, vous pouvez également vous rendre dans les 14 centres de recyclage de Bordeaux Métropole, muni d'un macaron à retirer en mairie.

LES DÉCHETTERIES LES PLUS PROCHES :

➤ GRADIGNAN (allée de Mégevie)
05 56 75 05 90

➤ VILLENAVE D'ORNON
(Chemin de Galgon)
05 56 87 02 51

➤ PESSAC (rue Gutenberg)
05 57 92 60 81

Ouverts 7 jours sur 7 sauf jours fériés

SÉCURITÉ



Une baisse constatée des cambriolages

L'année 2022 s'est traduite par une baisse du nombre de cambriolages. Cette tendance se traduit notamment par une forte baisse de 16% des atteintes aux biens, une diminution de 18% des vols avec violence et de 40% pour les vols roulotte. Les vols à la tire ont quant à eux chuté de 46 % alors que les dégradations ont baissé de 13%.

En 2022, il y a eu 118 interventions, dont 46 pour des atteintes à la tranquillité, 44 pour des atteintes au code de la route, 10 pour des vols ou des dégradations de biens, ainsi que 4 pour violation de domicile ou cambriolage. De plus, 130 verbalisations ont été dressées pour stationnement abusif ou gênant avec 12 mises en fourrière effectuées.

Opération Tranquillité Absence : partir serein

L'opération Tranquillité Absence permet à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre logement en cas d'absence prolongée. Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter le commissariat de Police ou la police municipale afin de signaler son absence.

VERT CHEZ VOUS



Le dispositif Vert chez vous est un plan de végétalisation de la ville, déployé sur la période 2020-2026. Il proposera à terme à chaque habitant de bénéficier d'un espace vert public à moins de 10 minutes à pied de chez lui. Reposant sur de grands projets comme d'aménagements de proximité, il vise à :

Végétaliser les espaces :

- Passer de 100 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en 6 ans
- Végétaliser 100 % des cours d'écoles et de crèches

Poursuivre l'embellissement de la Ville :

- Réaménager sept places de proximité
- Planter des massifs fleuris saisonniers

Apporter de la fraîcheur naturelle et réduire les îlots de chaleur urbains, notamment lors des pics de chaleur :

- Créer des micro-forêts urbaines
- Implanter des bancs végétalisés

MOBILITÉS



Est-il possible d'étendre le réseau de pistes cyclables sécurisées

Des études sont en cours, notamment au niveau des rues Frédéric Sévène et Lafitte, pour renforcer et améliorer les mobilités cyclables sur l'axe Est/Ouest. Le déplacement des vélos fait l'objet de toutes les attentions lors des requalifications de voies et des itinéraires cyclables sont intégrés à chaque fois que cela est possible.

Réfection des trottoirs du quartier

La ville compte plus de 200 kms de trottoirs et a lancé un plan de réfection de ces axes piétons. La rue Frédéric Sévène, par exemple, va connaître une opération de requalification à partir de 2024. Une bonne partie du trottoir de la rue Robespierre sera également refaite à l'issue des opérations dans le cadre des travaux en cours et prévus route de Toulouse.

Visibilité aux carrefours des rues Candide/Voltaire, ainsi que Voltaire/route de Toulouse

Le stationnement anarchique des véhicules devant la route de Toulouse cache la visibilité. Ce signalement sera pris en compte pour les études de requalification de la voie. Pour la rue Candide, les services vont étudier la priorisation du carrefour avec suppression de la priorité à droite.

PROPRETÉ



Insuffisance de conteneurs à verre dans le quartier

Les services municipaux ont saisi Bordeaux métropole, compétente en la matière, qui a assuré chercher une solution dans les rues avoisinantes pour l'ajout d'une borne à verre.

Focus sur la prolifération des rats et les mesures mises en place par la Ville pour endiguer cette nuisance

Si la présence de rats est constatée sur le domaine public (en général au niveau des égouts), la Ville réalise une demande de dératisation ponctuelle des réseaux par le gestionnaire, à savoir la Société d'Assainissement de Bordeaux Métropole (action en principe dans les 10 jours qui suivent la demande). Les rats dans les jardins et immeubles, doivent être quant à eux traités par les particuliers. Une bonne gestion des composteurs (entretien, brassage) et la pose d'une grille à la base (maille de 1cm) permettent d'éviter la colonisation par les rongeurs.

DES GRANDS PROJETS
STRUCTURANTS POUR TALENCE

 PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
TALENCE-MÉDOQUINE

VERS CHU DE
BORDEAUX -
GH PELLEGRIN

Réaménagement
de la place
Émile Zola
Livrée février 2023

Réaménagement
de la place
Albert Thomas
Concertation : automne 2023

Réhabilitation
square Fehlmann
Livraison 2025

Réhabilitation
de l'école
Albert Camus
Livraison 2026

Réaménagement
de la place
Forum / Alcalá de Henares

Pôle culturel
**Espace culturel et
Planétarium**
Livraison 2027

Rénovation du
Château des Arts
Livraison 2026

Réaménagement
de la place
14-18
Livraison juin 2023

Embellissement du cours
Gambetta / Libération
2023/2024

Grand
Peixotto-Margaut
Livraison 2026

Réaménagement
de la rue
Frédéric Sévène
Début des travaux 2024

Réaménagement
de la place
Peyllane
Livraison mai 2023

Réaménagement
de la place
Wilson
Livraison 2025

Réhabilitation des écoles
Paul Lapie
Livraison printemps 2023
Maurice Ravel
Livraison 2024/2025

Plaine des sports
Skatepark
Inauguration avril 2023
Pumptrack
Livraison fin 2023
Stade Pierre-Paul Bernard
Pôle administratif et sportif
Dojo municipal
Livraison été 2023
Réhabilitation stade nautique
Ouverture été 2023

Réaménagement
de la place
Paul Gauguin
Livraison 2024

 PROJET DE TRACÉ DU BHNS
(BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE)
Mise en service en 2027

 EMBELLISSEMENT DU COURS
GAMBETTA/LIBÉRATION

GRADIGNAN

VILLENAVE-
D'ORNON

Des engagements clairs,
une gestion rigoureuse
en 2023

0%
d'augmentation
des taux
d'imposition
votés par la Ville

INVESTISSEMENT
27,5 M€

DETTE / HABITANT
444€
(999€ dans
les villes équivalentes)

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
ET AU CCAS
6,7 M€